

## COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE TELEPHONEE DU MERCREDI 25 MARS 2020

### Covid 19

Parmi les agent·es de la DDFiP, 17 cas suspects. Il n'y a pas eu de dépistage, donc pas de confirmation.

La confirmation de la contamination au covid 19 passe par des tests qui sont actuellement réservés aux cas les plus graves et aux soignant·es, au vu de la rareté des réactifs.

Le médecin de prévention, Dr Laure De-Pauw, gère au cas par cas.

**Solidaires Finances Publiques 62** demande la mise en ligne plus visible du mail du médecin de prévention afin que les agent·es malades ou inquiet·es puissent prendre contact plus facilement.

**Les numéros de téléphone et adresses mail du médecin de prévention et de l'infirmière seront mis en évidence sur Ulysse 62 dès aujourd'hui.**

(aller sur Ulysse 62/ cliquer sur le logo Covid-19)

Pour ne pas gêner l'activité intense du Dr De-Pauw en cette période sanitaire difficile, il faut privilégier l'utilisation de mails.

Des échanges nourris entre le Dr De-Pauw et les représentant·es du personnel **Solidaires Finances Publiques 62**, nous ont confirmé son professionnalisme, son implication et sa réactivité.

**Nous la remercions pour la qualité de ces échanges.**

### Télétravail

L'ouverture du télétravail se poursuit. Le but est de maximiser le nombre de collègues en télétravail. 29 ordinateurs portables sont redéployés de l'ENFiP.

**Plusieurs agent·es malades sont affecté·es au CDFP de Béthune,**

**Solidaires Finances Publiques 62 demande à déployer en priorité le télétravail sur ce site !**

Actuellement, des ordinateurs portables sont configurés et livrés aux agents par les EID.

**Nous remercions la CID pour leur travail et rappelons qu'ils doivent bénéficier de toutes les protections nécessaires à leur sécurité.**

L'affectation des ordinateurs portables se fait en priorité sur les agent·es assurant des missions prioritaires.

Les agent·es affecté·es sur des missions comptables en SIE seront dotés puisque MEDOC est accessible en ligne depuis peu. Afin d'assurer le PCA (plan de continuité de l'action), les agent·es sur des missions prioritaires pourront télétravailler en priorité.

**Actuellement, les SIE sont fortement sollicités.**

Les EID rencontrent quelques difficultés lors de la livraison des ordinateurs. Des agent·es ne se sentent pas en capacité de télétravailler ou préfèrent se rendre sur site, d'autres souhaitent télétravailler mais ne sont pas prévu·es dans le plan de déploiement des ordinateurs.

M. Girard rappelle que l'arbitrage appartient à la Direction et que les EID doivent respecter le plan prévu, il adressera un message en ce sens à l'attention des responsables.

L'objectif est de prévoir un confinement total et de pouvoir assurer le PCA.

**Vos représentant·es de Solidaires Finances Publiques 62 rappellent que le télétravail doit permettre d'assurer les missions prioritaires mais ne doit pas mettre en difficulté des agent·es.**

### Collègues présents sur sites

M. Girault comprend l'inquiétude des collègues mais tient à rappeler que le respect des gestes barrières est essentiel et les protège.

Il va envoyer une nouvelle communication écrite pour rassurer les collègues et leur rappeler les précautions à prendre pour leur sécurité. Il est conscient de sa responsabilité et tient avant tout à protéger les collègues.

### **SPF-E**

Actuellement, l'activité des SPF-E est pratiquement arrêtée en accord avec le département du Nord. Des responsables et des agent·es ont fait connaître leur volonté de reprendre l'activité dans ces services, par crainte d'un engorgement au retour à une situation plus normale.

La Direction réfléchit à une reprise d'activité minimale, en accord avec la chambre des notaires.

M. Girault souligne la nécessité de faire entrer des recettes dans les caisses de l'Etat.

### **Bons de secours**

La situation a mis en évidence un décalage entre les collectivités territoriales pour la dématérialisation des bons de secours.

Il reste encore beaucoup de bons papier.

De nombreux échanges entre la Direction et le Conseil Départemental ont permis de mettre en place un dispositif :

- la DDFiP communique au Conseil Départemental la liste des postes ouverts ainsi que les jours et créneaux horaires dédiés au paiement des bons de secours.
- Le Conseil Départemental établit des listes de bénéficiaires avec leur numéro de téléphone.

A compter de la semaine prochaine, une liste sera établie par semaine.

**Si les conditions des accords passés avec le Conseil Départemental ne sont pas respectées, la DDFiP n'assurera plus le paiement des bons.**

La vérification de l'identité est impossible lorsque les assistantes sociales ou CCAS délivrent les bons de secours à distance, c'est une difficulté qu'il reste à résoudre.

La situation est évolutive, la liste des postes dédiés au paiement des bons de secours sera diffusée sur Ulysse.

Les agent·es qui assureront le paiement des bons de secours seront doté·es de masques et de gel hydroalcoolique.

Les bénéficiaires ne signent plus.

Les postes de police et de gendarmerie seront prévenus afin d'être plus vigilants sur la sécurité sur les périodes de réception pour les bons de secours.

Lens et Arras étaient ouverts ce matin.

La gestion des rendez-vous pourrait être assurée à distance par un·e agent·e restant chez elle/lui.

### **Gestion des absences**

**A ce jour**, pour les agent·es en autorisation d'absence, il n'est pas prévu de leur imposer de prendre des congés.

### **EDR**

Nous avons demandé une information rapide des EDR, sur leur position prévue pour le mois d'avril. M. Girard indique qu'elles·ils seront redéployé·es en fonction des missions prioritaires, à condition, bien sûr, qu'elles·ils soient mobilisables.

Mme Le Flao évoque les salles blanches mises en place à Arras et Boulogne et assure que toutes les conditions sont réunies pour que les agent·es continuent à exercer leurs missions prioritaires en sécurité. Un roulement est prévu pour ces équipes.

L'apurement des banettes Hélios est essentiel.

**Solidaire Finances Publiques 62** demande un point régulier d'information afin de disposer de renseignements fiables dans ce dispositif évoluant quotidiennement, selon la capacité actuelle des équipes de Direction fortement mobilisée sur cette période.

**Dans cette période, plus que jamais, soyons SOLIDAIRES!**

**Contact : Catherine: 06-35-40-58-65**

**Nadège : 06-22-02-15-50**

**Wilfried : 06-20-37-19-12**